

champ libre

N° 28 - septembre 2008



Chers amis,

Avant d'aborder nos projets de rentrée, je souhaite partager avec vous une heureuse nouvelle :

à l'heure où nous mettons sous presse, les clés de notre future « ferme des animaux » viennent de nous être remises ! A une centaine de kilomètres de Metz, quelques hectares de cette terre seront bientôt préservés de souffrance animale et de cruauté, où trouveront prochainement refuge plusieurs dizaines d'animaux de ferme maltraités...

Mais je vous en livrerai les détails dans notre prochain journal. Tandis que ce projet tant attendu prend vie, je vous souhaite bonne lecture de votre Champ Libre dans lequel vous pourrez suivre la suite de nos missions d'enquêtes sur les truies invalides et les veaux transportés sur de longues distances. Vous découvrirez aussi dans ce numéro un dépliant s'adressant aux restaurateurs : nous comptons sur vous pour unir nos forces et éradiquer des menus les œufs de poules élevées en cage !
Merci par avance de votre soutien, qu'il s'exprime sur le terrain ou par l'aide financière que vous apportez à la cause des animaux de ferme.

Bien à vous,

G. Zuccolo

Ghislain Zuccolo
Directeur

édito



ABATTAGE

BRUXELLES CROIT EN LA PROTECTION DES ANIMAUX À L'ABATTOIR

Chaque année, plus de 4 milliards d'oiseaux de chair et près de 360 millions de porcs, moutons, chèvres et bovins sont abattus au sein de l'Union européenne. Ce 18 septembre, la Commission européenne a présenté une proposition de nouvelle réglementation encadrant l'abattage des animaux.

Les principales avancées consistent en une série d'exigences visant à accentuer les contrôles, prévenir les abus et étendre les responsabilités des personnels d'abattoir. Elle prévoit notamment de rendre obligatoire une formation des opérateurs aux notions de bien-être et à la manipulation des animaux. La PMAF s'inquiète toutefois de ne pas voir certaines pratiques remises en question, comme l'accrochage des oiseaux par les pattes ou le gazage par de fortes concentrations de CO₂, un gaz très aversif utilisé pour étourdir les cochons. La mise à mort des poissons n'a pas non plus été considérée. La proposition maintient également la possibilité de déroger à l'obligation d'étourdir des animaux dans le cadre de l'abattage rituel.

➔ **Les 9 et 10 octobre prochains, la PMAF préparera, en concertation avec d'autres ONG européennes, un plan d'action pour obtenir du texte définitif de nouvelles évolutions concrètes pour les animaux.**

PMAF



Compassion In World Farming France

ABATTAGE p.1
Bruxelles croit en la protection des animaux à l'abattoir

Mauvais traitements pour les truies invalides : petite réforme à l'abattoir. p.2
Bréviaire

TRANSPORT
Transports d'animaux : la PMAF p.2
maintient la pression sur l'Irlande

POULES PONDEUSES
Tour de France de Wonderpoule p.3
(épisode 3) : votre marché vous fait-il marcher ?

RÉGLEMENTATION
Animal et Société : la montagne a p.3
accouché d'une souris...

LE CALENDRIER DE LA PMAF
Les dates des événements récents ... p.3
et à venir

DOSSIER POULES
Vers la fin de l'élevage en batterie ... p.4
Cap sur les restaurants !

sommaire

MAUVAIS TRAITEMENTS POUR LES TRUIES INVALIDES : PETITE RÉFORME À L'ABATTOIR BRÉVIAL

L'abattoir mis en place des mesures correctives suite à l'intervention de la PMAF.

Au cours de ses enquêtes sur le devenir des truies « de réforme » (anciennes mères reproductrices destinées à être abattues), la PMAF documentait au cours de l'année 2008 des truies blessées, invalides, parfois à l'agonie, hissées sur les quais de l'abattoir breton de Briec, de nuit et en l'absence du personnel d'abattoir. Elles n'y étaient abattues qu'au matin, parfois plus de 12 heures après leur pénible transfert. La Direction de l'abattoir a reçu l'association le 2 septembre dernier afin de lui présenter les mesures correctives mises en place pour que soit respectée la législation européenne encadrant le transport des animaux et leur manipulation en abattoir. Pour remédier au déchargement d'animaux à toute heure, l'abattoir a établi une plage horaire pour le déchargement des cochons, qui peuvent être amenés entre 7h et 19h. Les truies incapables de se déplacer par elles-mêmes sont désormais systématiquement anesthésiées (par électrocution) à bord des véhicules.



→ En réponse aux pratiques irrégulières dénoncées par la PMAF, la filière porcine s'est employée à préciser la notion de transportabilité des animaux malades ou blessés. La PMAF et l'association OABA ont été consultées dans l'élaboration d'une grille d'aide à la décision à destination des manipulateurs d'animaux, finalement approuvée le mois dernier par le ministère de l'Agriculture.

TRANSPORT ←

Photos PMAF



TRANSPORTS D'ANIMAUX : LA PMAF MAINTIEN LA PRESSION SUR L'IRLANDE

Pour la 3^{ème} fois de l'été, les enquêteurs de la Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF) ont effectué une surveillance des transports d'animaux en provenance d'Irlande qui débarquent chaque semaine au port de Cherbourg.

Gâce à l'action de la brigade de gendarmerie de Fougères (35), sensibilisée au transport d'animaux par les formations de la PMAF, deux transports de jeunes veaux et de bovins adultes qui se dirigeaient vers l'Espagne ont pu être contrôlés suite au signalement des enquêteurs.

Force est de constater que les fraudes semblent continuer, car les infractions relevées étaient malheureusement typiques : système d'abreuvement inadapté aux veaux non sevrés, pas de nourriture embarquée pour les animaux, et les jeunes veaux - embarqués à bord des camions depuis plus de 30h - n'avaient pas été déchargés pour les périodes de repos et d'alimentation auxquelles ils ont droit.

La PMAF a adressé plusieurs rapports à la Commission européenne sur les conditions de transport des animaux en provenance d'Irlande. La PMAF travaille aussi en étroite collaboration avec son homologue Irlandais (CIWF Irlande), afin de faire enfin respecter les lois de protection animale qui doivent s'appliquer partout et pour tous, tant la souffrance animale ne connaît pas de frontières.

→ Chaque année, plusieurs dizaines de milliers de veaux non sevrés nés en Irlande transitent sur le continent vers l'Espagne, l'Italie ou les Pays-Bas. Sous-produits de la production laitière aux moindres qualités bouchères, ils trouvent preneurs dans des pays où la demande en viande de veau est plus soutenue. Ces transactions de milliers d'êtres sensibles sont la cause de transports longs, éprouvants, incohérents avec les règles légales de protection animale. Vous pouvez aider la PMAF à soulager la souffrance d'animaux en transport en finançant ses opérations de surveillance sur route. Par avance, merci.

POULES PONDEUSES ←

TOUR DE FRANCE DE WONDERPOULE (ÉPISODE 3) : VOTRE MARCHÉ VOUS FAIT-IL MARCHER ?

Fin août, notre mascotte Wonderpoule s'est rendue sur les marchés de Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Limoges et Orléans.



Photos PMAF

Mettez-vous tous vos œufs dans le même panier ? Sur les étals de marché, difficile de s'y repérer. Parce qu'ils évoquent savoir-faire et lien à la terre, les marchés locaux bénéficient de la bienveillance des consommateurs. Ces derniers sont souvent convaincus, lorsqu'ils y achètent des œufs frais, d'y trouver des productions de plein air. Pourtant, nombre d'entre vous nous signalez fréquemment y découvrir des œufs de batterie et démasquer les pratiques mahonnètes de certains commerçants. La PMAF s'est rendue cet été dans 5 grandes villes de l'ouest, à la rencontre de clients des marchés, souvent peu renseignés, mais toujours attentifs à notre message. Merci à tous les équipiers locaux de leur accueil et de leur précieuse mobilisation !

→ Venez découvrir les derniers reportages TV du tour de France de Wonderpoule sur notre site www.œufs.org •

RÉGLEMENTATION ←

ANIMAL ET SOCIÉTÉ : LA MONTAGNE A ACCOUCHE D'UNE SOURIS...

Quel bilan dresser de l'issue en juin dernier des Rencontres « Animal et société », dont nous vous exposons les enjeux dans le Champ Libre d'avril ?

Tout d'abord écartée des débats puis finalement officiellement auditionnée au cours des échanges, la PMAF s'avoue déçue du plan d'action adopté par le ministère de l'Agriculture. Les animaux d'élevage bénéficieront de quelques frileuses résolutions : relatives à l'application de la réglementation déjà existante, dans la lignée de réflexions déjà entamées avant les rencontres, ou bien encore en phase avec des évolutions qui s'imposeront inexorablement avec l'adoption de nouvelles réglementations européennes à venir...

En outre, les propositions ont fait l'impasse sur les problèmes de bien-être animal inhérents à des systèmes d'élevages inadaptés (ex : cages en batterie, gavage, truies en stalles, etc.).

→ Une commission de suivi des mesures retenues a été mise en place, à laquelle la PMAF a pu être associée, et dont vous pourrez suivre la mise en oeuvre.

Bilan officiel des rencontres « Animal et société » sur le site du ministère de l'Agriculture : <http://www.animaletsociete.com> •

LE CALENDRIER DE LA PMAF

Les dates des évènements récents et à venir...

3 et 4 octobre | Wonderpoule est à la **Fêt Nat à Paris** (Fête de la Nature et de l'écologie), www.fetnat.fr

6 et 7 octobre | Participation au **séminaire européen PigCas** sur les alternatives à la castration des porcelets.

9 et 10 octobre | Réunion de coordination des **ONG européennes** sur les questions liées à l'abattage des animaux.

14 octobre | Animations pédagogiques au lycée d'enseignement général de **Romilly sur Seine (10)**.

5 novembre | Débat sur le bien-être animal avec les élèves ingénieurs en productions animales de l'**Institut Polytechnique Lasalle-Beauvais**.

14 novembre | « *Nourrir l'humanité avec humanité : quelle agriculture pour demain ?* », conférence-débat lors de la « quinzaine de la nutrition » à **Eragny sur Seine**.

15 novembre | Lancement du **Plan Vigiferm** et actions de sensibilisation en région.

19 novembre | Formation à la réglementation encadrant le transport d'animaux vivants, **Escadron Départemental de Sécurité Routière de la Manche**.

POULES PONDEUSES ←

VERS LA FIN DE L'ÉLEVAGE EN BATTERIE : CAP SUR LES RESTAURANTS !

En cette rentrée 2008, la PMAF entame un nouveau volet dans sa campagne pour la fin de l'élevage en cage. Avec votre mobilisation, nous pourrions convaincre les sociétés alimentaires de s'engager pour un élevage respectueux des oiseaux de ponte.

Dans un premier temps, il fut essentiel de donner priorité à la sensibilisation du public à la souffrance des oiseaux élevés en batterie. Aujourd'hui, au terme d'une année de campagne :

- 17 villes de France ont reçu la visite de Wonderpoule : entre les premiers pas de notre vedette à plumes fin 2007, et ses derniers tours de pistes l'été dernier, le cercle de ses admirateurs entonnant la rengaine « du code 3, je ne l'achète pas », s'est indiscutablement élargi ! (Pour mémoire, le chiffre 3 apposé sur l'œuf indique qu'il provient de poules en cages.) ;
- l'action de la PMAF a donné lieu à une dizaine de reportages télévisés, dont 3 ont été diffusés en national à heure de grande écoute ;
- et résultat le plus concret : malgré une conjoncture peu favorable aux dépenses alimentaires, les ventes d'œufs de poules élevées en plein air ne cessent de s'envoler : les productions alternatives totalisent désormais plus de 40% du chiffre d'affaire du rayon œufs des grandes surfaces !

VOTRE PARTICIPATION COMPTE, AUJOURD'HUI !

Comment nous investir au-delà de nos actes d'achats responsables ? En tant que citoyens et clients nous avons aussi le pouvoir d'exprimer nos attentes aux consommateurs d'œufs les plus gourmands : les sociétés alimentaires. Grandes surfaces, mais aussi fabricants, cantines et restaurants : plusieurs milliards d'œufs sont destinés à l'industrie des plats cuisinés.

Nous vous proposons aujourd'hui d'additionner nos énergies pour sensibiliser ensemble les restaurateurs aux attentes de la société pour un élevage digne et humain. Il s'agit de déposer, chez un restaurateur de votre choix, le dépliant argumentaire que nous joignons à votre journal.

> Vous fréquentez régulièrement un restaurant, une cantine d'entreprise ? Formidable !

N'hésitez pas à discuter avec le responsable des achats de l'établissement, si le cœur vous en dit.

> Vous êtes...perdu ? Voici pour vous orienter, quelques idées d'enseignes auxquelles la PMAF s'est adressée et vers lesquelles elle souhaite prioritairement centrer son action :

- les restaurants rapides QUICK : en Belgique, ces établissements ont déjà pris l'engagement d'abandonner les œufs de batterie. Leurs concurrents Mc Donald's se sont également résolus à tourner le dos à la production en batterie dès 2010 ;
- Les sandwicheries Subway : au Royaume-Uni et en Irlande, leurs omelettes sont déjà garanties 100% plein air ;
- Les restauroutes Autogrill : en Belgique et au Luxembourg, leurs œufs proviennent déjà de poules élevées au sol ;
- Flunch et Pizza Pai : appartenant au même groupe, ces deux enseignes françaises n'ont créé aucun précédent... il leur tient de relever le défi !

N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées sur le dépliant afin de recevoir une réponse, que vous pourrez nous faire suivre.

> D'attaque pour partir, au niveau local, en mission de conversion des restaurateurs ?

Nous serions ravis de vous adresser autant d'exemplaires du dépliant que vous le souhaitez.

> Gardons le contact ! La PMAF souhaite organiser un réseau national de diffusion de ce dépliant auprès des restaurants. Cette action simple consistera très simplement à diffuser l'information dans autant de restaurants qu'il vous sera possible, en accord avec les cibles prioritaires de la PMAF. Souhaitez-vous vous joindre à nous ?

Merci d'entrer en contact avec nous : au 03 87 36 46 05 ou adressez-vous à Johanne, coordinatrice de l'action, à johanne@pmaf.org.

N'oubliez pas non plus que des résultats rapides ne peuvent s'obtenir sans vos dons qui nous permettront de mener une campagne percutante.

Par avance, merci de tout cœur de pouvoir compter sur vous ! ●



champ libre - N°28

Editeur : PMAF - Protection mondiale des animaux de ferme (Compassion In World Farming France)

Association régie par la loi du 19 avril 1908
Siège social : 8 ter en Chandellierue - BP 80242
- 57006 METZ Cedex 1

Tél. : 03 87 36 46 05 - Fax : 03 87 36 47 82
Courriel : courrier@pmaf.org

Représentant légal : Charles Notin

Directeur : Ghislain Zuccolo

Directeur de la publication : Ghislain Zuccolo

Responsable de la rédaction :

Johanne Mielcarek

Maquette : Nicolas Hunerblaus

Imprimeur : Deklic Graphique - Zone de l'encencement - BP 60197 - 88207 REMIREMONT cedex

Dépôt légal : septembre 2008

ISSN : 1562-6202



Ce numéro a été édité à 11 000 exemplaires et imprimé sur du papier écologique.

Champ Libre est édité trimestriellement.

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits ou des documents qui lui sont transmis. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. Reproduction des textes et des illustrations autorisée à condition d'en mentionner la source.